

S.M.S. ASSISTANCE est spécialisée dans la gestion des déchets toxiques.



Amiante et déchets amiantés

Définition

L'amiante (ou asbeste) est une famille de minéraux fibreux et cristallins très répandue à la surface du globe et largement utilisée dans l'industrie et le bâtiment pour ses propriétés physiques, chimiques et son faible coût. On le trouve aussi bien dans les produits d'isolation que dans la bijouterie ou des produits domestiques dérivés (joints, revêtements...)

Inhalée par l'organisme, la poussière d'amiante représente l'un des premiers dangers par pollution urbaine et industrielle. L'amiante fait l'objet d'une législation très stricte pour le contrôler ou l'éliminer, allant souvent jusqu'à une interdiction totale. Il existe plusieurs variétés d'amiante dont les plus utilisées sont : le chrysotile, (amiante blanc), l'amosite (amiante brun), et la crocidolite (amiante bleu).

Propriétés et utilisation

L'amiante est un produit naturel ayant des propriétés physiques exceptionnelles. Son caractère imputrescible (résistance aux organismes biologiques) en a fait un produit particulièrement vénéré dans l'antiquité.

L'amiante est un matériau utilisé surtout :

- dans l'industrie (freins, embrayages industriels et automobiles, joints...),
- dans la construction (dalles et revêtements de sol, gaines de ventilation, tuyaux de plomberie...) pour ses excellentes propriétés d'isolant, en particulier thermique et phonique, et de résistance à l'usure et à la chaleur.

(Les produits désormais interdits à la vente et à la fabrication (en France) : • les revêtements d'isolation thermique des bâtiments (floquages, faux-plafonds, dalles de sol, tuiles...), certaines peintures et joints industriels, certains polyesters renforcés (automobile, marine), certaines colles cellulosiques (pour obtenir des joints épais), certains mastics, enduits, bitumes... Les produits industriels modernes autorisés dans certains pays : • le ciment-chrysotile (tuyaux, plaques, ardoises) Les produits irremplaçables (faisant l'objet d'une dérogation) : • les garnitures de plaques de freins pour poids lourds, • les combinaisons thermiques pour pompiers (sportifs, vulcanologues)

DANGER

L'amiante et ses dérivés industriels représentent un danger réel pour la santé : les particules

d'amiantes, notamment celles inférieures à 3 microns peuvent créer des troubles graves dans l'organisme entraînant la mort des personnes contaminées, la maladie pouvant se déclarer parfois plusieurs dizaines d'années après la contamination. L'inhalation de poussières d'amiante constitue l'un des premiers dangers de ce produit. C'est par une pollution urbaine et industrielle que l'organisme humain est le plus souvent affecté.

Les fibres d'amiante lorsqu'elles ont été inhalées sont, de par leur dimension, leur forme et leur persistance, très difficiles à éliminer, entraînant l'apparition de pathologies graves, affectant le plus souvent la région pulmonaire :

-des fibroses : accumulation de fibres d'amiante provoquant des insuffisances respiratoires; dont le délai d'apparition est de 15 à 20 ans

-des cancers : fixés sur des cellules de l'appareil broncho-pulmonaire (cancers des bronches ou du poumon). Là, le délai d'apparition est généralement beaucoup plus long (55 ans en moyenne).

Les déchets d'amiante

On distingue trois grands types de déchets contenant de l'amiante :

- les déchets d'amiante libre, provenant des flocages et calorifugeages dont les fibres peuvent se libérer dans l'atmosphère avec la dégradation des matériaux,
- les déchets d'amiante liée ou amiante-ciment qui ne sont pas susceptibles de libérer des fibres,
- les autres déchets contenant de l'amiante tels que les plaquettes de frein, produits manufacturés, ...

Matériaux susceptibles de contenir de l'amiante :
-des plaques ondulées, -des conduites ou canalisations en amiante-ciment, -des dalles ou revêtements de sols en matière plastique, -des faux plafonds, -des mortiers, colles, enduits, mastics, joints, peintures, bitumes, -des calorifugeages et flocages à base d'amiante qui servaient aussi à isoler des gaines, conduits, canalisations, plafonds, cloisons.

Stockage de l'amiante (enfouissement)

Prestations et expressions relatives à la récupération des déchets amiantés

Stockage et élimination d'amiante

Collecte, transport et récupération d'amiante,

Enlèvement, évacuation d'amiante,

Traitement de l'amiante

Recyclage, valorisation d'amiante

Destruction, élimination d'amiante

Enfouissement, vitrification d'amiante

Face à l'absence de solution globale pour la gestion des déchets amiantés, **S.M.S. ASSISTANCE** propose des prestations sur mesure.

Forfait intégral

Facilitant ainsi les démarches administratives cette offre intègre l'ensemble des étapes nécessaires à une prise en charge complète et garantit l'encadrement réglementaire.

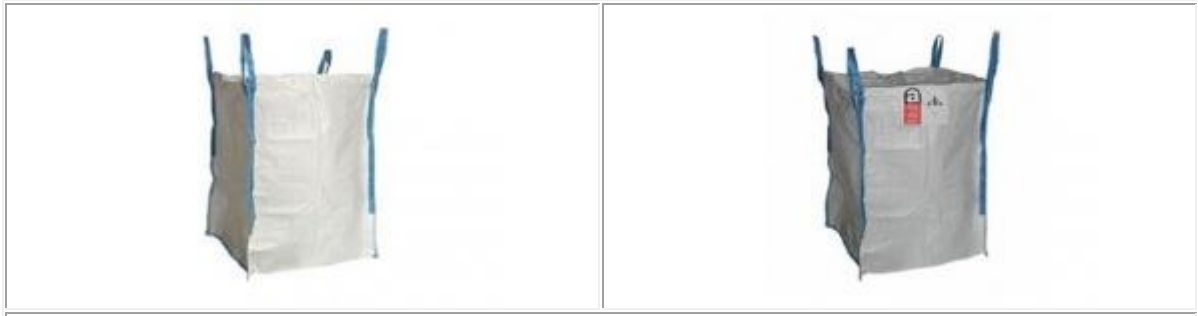
- Mise à disposition de benne
- Big bag réglementaire avec marquage spécifique
- Manutention avec EPI
- Transport ADR
- Traitement en centre agréé
- Bordereau de suivi (BSDA)



Les sur-mesure

Parce que chaque demande est singulière, nous intervenons du conditionnement jusqu'au traitement de manière spécifique. Encadré par notre conseiller à la sécurité, nous assurons les prestations de conditionnement, transport et traitement partout en France, quel que soit les quantités. Les moyens matériels et humains sont ainsi définis en fonction de la problématique concernée.

Fourniture de matériel



	Big bag 90 x 90 x 115 avec marquage, laminé
	Big bag 90 x 90 x 115 sans marquage, laminé
	Big bag 90 x 90 x 180 avec marquage, laminé



DP1	Big bag pour plaques amiante 230 x 110 x 30
DP2	Big bag pour plaques amiante 250 x 150 x 30
DP3	Big bag pour plaques amiante 310 x 110 x 30
DP4	Big bag pour plaques amiante 160 x 110 x 50
DP5	Big bag pour plaques amiante 260 x 110 x 50